

|                                       |   |  |   |
|---------------------------------------|---|--|---|
| Tél : 01 60 67 31 09                  | <input type="checkbox"/> Maternelle             | <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre             | <b>Date</b><br><br><b>Le 20/03/2018</b><br><br>De 18h00 à 19h30 |
| Courriel<br>ce.0770304m@ac-creteil.fr | <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire | <input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre |   |
|                                       | <input type="checkbox"/> Primaire               | <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre            |   |
|                                       |   | <input type="checkbox"/> extraordinaire                        |   |

**Présents :**

|                              |  |   |
|------------------------------|--|---|
| Enseignants de l'école       | <ul style="list-style-type: none"> <li>● CERDAN Charlotte</li> <li>● VALENTIN Bruno</li> <li>● GUINCHARD Marie-Jo</li> <li>● PIASECKI Véronique</li> <li>● PICOZZI Isabelle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● SABBAR Lucile</li> <li>● DORMION Sandra</li> <li>● VOLANT Florence</li> <li>● WOZNA Magalie</li> </ul>                           |
| Membres du RASED             | ●  |   |
| IEN ou son représentant      | ●  |   |
| DDEN                         | ●  |   |
| Parents élus                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>● DELGRANGE Véreine</li> <li>● CHABOCHE Sylvianne</li> <li>● BETZER Anne</li> <li>● MESLIER Violaine</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>● DELCLEF Cécile</li> <li>● LEFEBVRE Carole</li> <li>● LETERRIER Romain</li> <li>● MOULET Valérie (Remplace Mme REZANA)</li> </ul> |
|                              | Suppléants : PATHIER Aurore, JEUDY-COUVRAND Chloé  |   |
| Le maire ou son représentant | ● BORZUCKI Jean-Claude   |   |
| <b>Absent(es)</b>            | <b>Absent(es) excusé(es)</b>   |   |
|                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Madame LENOIR (Inspectrice)</li> <li>● Madame PELAMOURGUES (psychologue scolaire)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● CONS-MANRIQUE Ingrid (arrêt)</li> <li>● REZANA Nadia (parent titulaire)</li> </ul>   |

|  |   |
|--|---|
| Présidente de séance : VOLANT Florence | Secrétaire de séance : CERDAN Charlotte |
|--|---|

**1- Effectifs actuels**

On a actuellement 196 élèves, soit un effectif moyen de 24.5 élèves par classe. Nous avons perdu 7 élèves depuis la rentrée.

CP : 44    CE1 : 41    CE2 : 33    CM1 : 34    CM2 : 44

**2- Prévision des effectifs pour la rentrée 2018/2019 :**

Pour la rentrée prochaine, on prévoit :

CP : 37    CE1 : 44    CE2 : 41    CM1 : 33    CM2 : 34    soit 189 élèves, sans tenir compte des départs et des arrivées éventuels.

Les parents souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine, sont invités à prendre RDV avec Mme Volant sur ses temps de décharge (jeudi après-midi et vendredi).

**3- Rappels du règlement intérieur :**

● **Absences** : il est rappelé que lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître à la directrice le motif de cette absence.

**L'appel téléphonique ne dispense pas d'un mot d'excuse manuscrit pour le jour de retour à l'école.**

**L'excuse « raison personnelle » ne peut être invoquée.**

Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants :

- Maladie de l'enfant,
- Maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille,
- Réunion solennelle de famille,
- Empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications,
- Absence temporaire des responsables qui obligent leur enfant à les suivre.

Les autres motifs sont appréciés par l'Inspecteur d'Académie. Celui-ci peut diligenter une enquête par les services sociaux, il adresse ensuite un avertissement aux personnes responsables de l'enfant en leur rappelant les lois sur l'obligation scolaire ; notamment dans les cas suivants :

- Lorsque, malgré l'invitation de la directrice, les responsables n'ont pas fait connaître les motifs d'absence ou ont donné des motifs inexacts,
- Lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime, ni excuses valables, plus de quatre demi-journées dans le mois.

● **Livres :** Les livres empruntés à la bibliothèque municipale sont parfois perdus ou rendus dans un état déplorable. Dans ce cas, la bibliothécaire demande à l'école de les remplacer. Ceux-ci sont parfois onéreux ! On rappelle donc que l'école demandera systématiquement aux parents leur remboursement.

#### **4- Projet d'école :**

Nous avons travaillé aux nouvelles orientations du projet d'école 2018/2021.

Ces orientations seront les suivantes :

- Améliorer la maîtrise de la langue
- Améliorer les représentations des principales unités de mesures
- Améliorer les stratégies de calcul mental et réfléchi

#### **5- Exercices de sécurité :**

● Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont réalisés 2 fois dans l'année : 1 en septembre, 1 second vers février/mars (selon le temps). Le premier exercice incendie a eu lieu le 21/09/2017

● Un exercice de confinement a eu lieu le 07/12/2016, avec des observateurs (2 parents élus, 1 gendarme, 1 élu municipal). Le bilan de cet exercice est le suivant : il faut **trouver une solution**:

- **pour donner l'alerte car la solution du téléphone portable n'est pas satisfaisante.**

→ La possibilité d'une sonnerie différente de l'alerte incendie est à l'étude.

- **pour fermer les volets plus rapidement.**

**Cette année, le scénario envisagé (voiture chargée de bouteilles de gaz à proximité de l'école mais sans intrusion), permettait d'essayer de mettre tous les enfants à l'abri au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal, comme conseillé par le gendarme observateur l'an dernier.**

**L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, sans bousculade.**

#### **6- Vie de l'école**

Le conseil des maîtres a décidé de changer de photographe l'an prochain. Un nouveau système de commande sera proposé, ainsi que des objets dérivés plus variés.

#### **Interventions diverses :**

● Musique : Le spectacle se fera en 2 fois, comme les années précédentes. Un groupe à 19h00 et l'autre à 20h00. Il aura lieu à **la salle polyvalente le mardi 19 juin. Rappel : il faut un parent pour la régie (réglage du son et des micros : Marion explique tout et c'est un jeu d'enfant !)**

● Sécurité routière : Cette intervention est proposée à partir du CE2. Dans chaque classe de CE2, CM1, CM2, un gendarme intervient pour 3h00 de théorie et 1h30 de pratique. La théorie a lieu courant mars/avril, la pratique aura lieu à partir d'avril.

● Pompiers : toutes les classes vont bénéficier d'une intervention d'1h30.

● SMETOM : toutes les classes vont bénéficier de l'intervention du SMETOM : cela les sensibilise au tri des déchets et leur devenir.

#### **Sorties scolaires :**

Mmes Picozzi et Guinchard iront en forêt de Fontainebleau le 14 mai.

Mme Picozzi (et 1 autre classe) iront le 15 juin dans une galerie d'art moderne à Boissy le Chatel.

Mmes Piasecki, Sabbar, Cerdan et Volant iront à l'aquarium Sealife le 25 juin.

M Valentin et Mme Dormion iront à Guedelon le 11 juin.

Le coût de chaque sortie sera précisé sur les autorisations de sortie, afin que les parents soient informés de la dépense afférente à celle-ci.

### **Liaison GS/CP:**

Les GS viendront dans les classes de CP les Mardis 15 et 22 mai.

### **Animations diverses :**

**L'enfant et le 7<sup>ème</sup> art : Cette année, nous ne passerons pas par cette organisme pour la sélection. Le cinéma de Mons propose les mêmes films à un tarif plus avantageux pour l'école.**

Chaque classe ira donc au cinéma de Mons-en-Montois avant les vacances de Pâques.

**Evénements : carnaval le 7 avril et kermesse le 9 juin**

#### **7- Coopérative scolaire :**

- Les recettes/bénéfices à répartir sur les 8 classes sont les suivantes :

Cotisation des parents en début d'année : 1185 euros

Vente des photos : 1551 euros

Vente de chocolats de Noël : 1185.50 euros

**A noter :** la participation des familles à la coopérative est faible en début d'année (environ 150 € par classe) ; cependant, les parents participent volontiers aux actions menées et celles-ci sont assez fructueuses. Nous les remercions pour cette mobilisation.

- Le voyage scolaire des CM2

Les bénéfices des actions (ventes) menées pour le financement du voyage sont les suivants:

**Sapins : 427 €    Marché de Noël : 282 €    Loto : 2336 €    Chocolats de Pâques : 750 euros**

soit un bénéfice total de 7716 euros (en comptant toutes les recettes) dont 3795 euros pour le voyage des CM2 et 3921 euros pour les 8 classes

Le coût du voyage est d'environ 15 000 €. Les parents sont sollicités à hauteur de 180 € par enfant. 3 enfants ne participeront pas au voyage pour raison personnelle et non financière. La municipalité verse une subvention. Le reste à la charge de la coopérative scolaire est largement compensé **cette année** par les bénéfices des ventes. Les parents demandent alors si le coût du voyage peut être diminué. Cela n'est pas possible, dans la mesure où la majorité des versements ont été encaissés, les enseignants de CM2 proposent donc une sortie supplémentaire avant la fin de l'année (à Guédelon).

L'an prochain, les derniers paiements (paiement étalé sur 4 mois) seront demandés plus tard dans l'année et ajustés selon les bénéfices des actions menées.

Le point sera fait avec les parents des élèves de CM2 au cours d'une réunion ultérieure.

**Remerciements : Les enseignants remercient vivement les parents d'élèves qui s'investissent dans les différentes actions pour le voyage des CM2 (vente de chocolats, vente d'objets au marché de Noël) et tous ceux qui répondent présents dès que l'on a besoin (festival du livre, piscine, confection de gâteaux...)**

- Le festival du livre

La recette a été de 1600 €. La donation représente 20% soit 320 € donc 40 € par classe. Les enseignants ont choisi des livres pour leur classe, parmi la sélection.

## **8- Travaux**

Remblai du parking, remplacement des grilles des caniveaux sous le préau, remplacement des barrières et poteaux en bois cassés autour du jardin central, poignée du portail principal (tordue et se décroche), volets des 2 classes du rez-de-chaussée (cassés et ne remontent plus), porte-manteaux à déplacer dans l'entrée des CP. Cette liste sera transmise à M Borzucki ainsi qu'à la mairie.

## **9- Questions des parents**

### **ECOLE**

- **Certains parents interrogés n'ont pas eu le mot des parents d'élèves concernant la préparation du conseil d'école. Est-ce normal ?**

Pour réduire les photocopies, certains documents sont distribués par famille (au plus âgé des enfants) et non par enfant. Il est possible que certains enfants l'aient perdu. Tous les enseignants l'ont distribué.

- **Est-ce que les évaluations ont été faites dans chaque classe? Et si oui, quand est-ce que les parents auront la possibilité de les consulter ?**

Cette question a été posée car la réunion de préparation a eu lieu avant la fin du semestre. Tous les parents ont pu avoir les livrets d'évaluation ainsi que les évaluations fin janvier/début février.

**Les parents demandent s'il serait possible d'avoir le livret par trimestre comme avant, afin de mieux évaluer le travail de leur enfant.**

Les enseignants resteront sur un livret semestriel. Ils rappellent que les cahiers et fichiers de travail quotidien sont à signer très régulièrement et sont très représentatifs du travail et du niveau de l'enfant.

- **Pourquoi la coopérative n'est-elle pas attribuée par classe ou projets éducatifs au prorata des parents bienfaiteurs plutôt que pour l'ensemble des classes et ainsi mobiliser au mieux les parents ?**

La coopérative est une caisse d'école. Elle est alimentée par les subventions mairie et les dons des parents, au bon vouloir de chacun et surtout selon les moyens de chacun. Il est évident que tous les enfants en profitent de manière égale : c'est **la base de la solidarité**, politique de toute école. Le jour où le solde de la coopérative ne permettra pas d'organiser des sorties, les parents en seront informés.

- **Y aura-t-il une classe découverte l'année prochaine? Et si oui, le paiement pourra t-il être fractionné en 4 mois effectifs au lieu de 3 ?**

Il y aura probablement une classe découverte l'an prochain. Comme il l'a été noté précédemment, le système du paiement sera revu afin de tenir compte des bénéficiaires des actions menées.

- **Les toilettes garçons sont-ils à nouveau fermés ?**

Non, nous n'avons constaté aucune dégradation depuis les dernières interventions.

- **Quelles sont les classes qui ont profité du créneau gymnase ? Et lesquelles sont prévues pour le dernier trimestre? Avez-vous besoin de parents accompagnateurs ?**

Toutes les classes ont bénéficié de créneaux au gymnase (Les dernières iront jusqu'aux vacances de printemps). Si les enseignants ont besoin de parents, ils mettent un mot dans les cahiers avant le début des séances pour demander des accompagnateurs. Merci aux parents qui s'en inquiètent et merci aux parents qui ont accompagné enfants et enseignants à la piscine.

## MAIRIE

**Dans un premier temps, les parents d'élèves remercient Mr Borzucki d'avoir pris en considération leurs inquiétudes concernant l'ouverture de la rue Radepont et ouvert le dialogue.**

- **Un marquage au sol a été réalisé. Est-ce qu'il y aura d'autres signalisations apportées ? (panneau « attention traversée enfants », panneau clignotant, ralentisseur supplémentaire, élargissement du trottoirs...)**

Il est constaté que le marquage au sol réalisé est plutôt efficace pour éviter aux voitures de rouler sur 2 files au bout de la rue et que cela fait ralentir à cet endroit. Les parents demandent si un panneau « attention, traversée d'enfants » ou « attention école » peut être ajouté au début de la rue Radepont pour inciter les gens à y rouler moins vite. M Borzucki prend note de la demande.

- **Depuis l'installation du SSIAD dans l'ancien centre des impôts, le stationnement devient difficile en raison des nombreux véhicules de fonction stationnés dans la rue Radepont et sur le parking. Est-ce qu'une solution est envisageable pour limiter cet impact ?**

M Borzucki rappelle que la rue Radepont et le parking sont des lieux publics où tout le monde peut se garer. Il ajoute qu'un parking pour le personnel du SSIAD est envisagé derrière le bâtiment mais que le temps ne permet pas encore de commencer les travaux d'aménagement.

### **Horaire du CE et diffusion du compte-rendu du conseil d'école**

Une fois par an, le Conseil d'Ecole a lieu à 18h, les 2 autres fois, il a lieu à 18h30.

Un mot sera mis dans les cahiers pour rappeler que le compte rendu est affiché et consultable sur le site de la mairie. Les parents qui le souhaiteraient sous forme papier peuvent en faire la demande par mail à la directrice ([ce.0770304m@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770304m@ac-creteil.fr)) ou auprès de l'enseignant de leur enfant.

**DATE du 3<sup>ème</sup> conseil d'école : date à fixer à 18h30**

Levée de séance : 19h30

La secrétaire : Mme Cerdan

La directrice : Mme Volant